



IYALY SRL VIA POLA 23, 20124 MILAN (MI) WWW.IYALY.COM

FICHE TECHNIQUE rev.1.00

NOM DU PRODUIT :

ENERGYSURGE

Mélange d'hydrates de carbone,
de CAFFTOP, de bêta-alanine et
de minéraux.

FORMAT :

6 flacons x 30 ml

SHELF LIFE :

36 MOIS

CODE DE L'ARTICLE :

INT015

MADE IN ITALY



DESCRIPTION DU PRODUIT :

Ambroslyaly EnergySurge est un complément alimentaire conçu pour les personnes qui font de l'exercice et qui souhaitent un soutien énergétique ciblé pour améliorer leurs performances, retarder la fatigue et faciliter la récupération. Sa formulation, qui associe des minéraux, des glucides, des acides aminés et des extraits de plantes, est conçue pour être prise peu avant l'effort, afin de fournir un regain d'énergie immédiat et un soutien prolongé entraînement. Découvrons en détail ses composants et leurs fonctions. La synergie des ingrédients améliore les performances sportives et optimise la récupération. Le mélange d'hydrates de carbone fournit une énergie immédiate et prolongée, la bêta-alanine augmente l'endurance musculaire, CAFFTOP donne un coup de fouet mental et physique, le maté stimule le métabolisme et protège contre le stress oxydatif, tandis que les minéraux maintiennent l'équilibre hydrosalin. Le résultat est un supplément qui non seulement améliore les performances entraînement, mais contribue également à fatigue et à favoriser la récupération. Il est particulièrement indiqué pour : les athlètes pratiquant des activités de haute intensité (par ex. haltérophilie, crossfit), ceux qui s'adonnent à des activités d'endurance (par ex. course à pied, cyclisme), ceux qui recherchent un soutien énergétique pour les séances d'entraînement du matin ou après une journée fatigante. Grâce à sa formulation équilibrée, il convient aux athlètes de tous niveaux, des amateurs aux professionnels, qui recherchent un produit efficace et fiable.

INGRÉDIENTS :

Eau purifiée, maltodextrine (DE18), dextrose, fructose, citrate de magnésium tribasique, citrate de potassium, bêta-alanine, CAFFTOP HRD (mélange de : Guarana - Paullinia cupana Kunth, graines ; Maté - Ilex paraguariensis St. Hill., feuilles ; Noix de cola - Cola acuminata Sch.et Endl, graines), Vitamine C (acide L-ascorbique), arôme : orange, menthe ; acidifiant : acide citrique ; conservateurs : benzoate de sodium, sorbate de potassium ; sel (chlorure de sodium).

MODE D' EMPLOI :

Nous recommandons de prendre un flacon par jour, dans les 30 minutes précédant un engagement sportif (compétition ou entraînement). Bien agiter avant utilisation.

CONTENU MOYEN :

CONTENU MOYEN	Par dose journalière*	VNR** (%)
Maltodextrines	7,8 g	-
Dextrose	3 g	-
Fructose	2,7 g	-
Cafftop <i>Dont caféine</i>	400 mg 80 mg	-
Bêta-alanine	500 mg	-
Magnésium	187,5 mg	50
Potassium	300 mg	15
Vitamine C	80 mg	100

=dose journalière * 30 ml

VNR** : Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) conformément au règlement (UE) n° 1169/2011

EFFETS PHYSIOLOGIQUES :

Complément alimentaire contenant des minéraux, des hydrates de carbone, de la bêta-alanine et des extraits de plantes à prendre peu activité physique. Le mélange d'hydrates de carbone (maltodextrine DE18, dextrose et fructose) fournit suffisamment d'énergie pour soutenir l'activité physique. CAFFTOP est un mélange d'extraits de Guarana et de Cola à l'action tonique, utile en cas de fatigue physique et mentale. Le maté est un antioxydant qui favorise la stimulation physiologique du métabolisme.

AVERTISSEMENTS :

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et équilibré et un mode de vie sain. Ne pas dépasser l'apport journalier recommandé. Tenir hors de portée des enfants moins de trois ans. Déconseillé aux enfants, grossesse et l'allaitement.

QUANTITÉ NETTE :

180 ml 6.09 fl. oz

CONSERVATION :

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans son emballage non ouvert et correctement conservé.

DÉCLARATION ALLERGÈNES :

IYALY Srl. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous.

ALLERGÈNES	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT DANS LEQUEL L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'INGRÉDIENT ALLERGÈNE OU DU RÉSIDU D'ALLERGÈNE D'UN INGRÉDIENT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir : le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, l'épeautre, le kamut ou leurs souches hybrides, et produits, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*) ; b) des maltodextrines à base de blé (*) ; c) des sirops de glucose à base d'orge ; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole ; e) des produits dérivés, dans la mesure où la transformation subie n'augmente pas le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils dérivent. (*) et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation subie n'est pas de nature à augmenter le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Œufs et ovoproduits.	NON	NON	NON
4. Poisson et produits de la pêche, à l'exception (a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes ; (b) la gélatine ou la fibre de verre utilisée comme agent adoucissant dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Cacahuètes et cacahuètes.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception : a) de l'huile de soja raffinée et de la graisse de soja (*) ; b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate naturel de D-alpha-tocophérol, du succinate naturel de D-alpha-tocophérol provenant de sources de soja ; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja ; d) des esters de stanol végétal produits à partir de stérols d'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où le traitement auquel ils ont été soumis n'est pas susceptible d'augmenter le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), sauf : (a) le lactosérum utilisé pour la fabrication distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole ; b) l'acide lactique.	NON	NON	NON
8. Fruits à coque, à savoir : amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan [Carya illinoensis (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de macadamia ou noix du Queensland (Macadamia ternifolia) et leurs produits, à l'exclusion des fruits à coque utilisés pour la production de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites à des concentrations 10 mg/kg ou 10 mg/litre pour le SO total sont calculés pour les produits offerts prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupins et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques	NON	NON	NON